

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 1ère classe

Le Maire de BOULT-SUR-SUIPPE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

| Agent | Libellé Grade Actuel | Libellé Grade proposé | Niveau | Observations |
|-------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------|-------------------|
| Mme BOURGEOIS Christine | rédacteur principal de 2ème classe | rédacteur principal de 1ère classe | 1 | DOSSIER RECEVABLE |

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Boult sur Suippe, le 14 octobre 2022

Le Maire,

Christian THIEBEAUX



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de BOULT-SUR-SUIPPE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

| Agent | Libellé Grade Actuel | Libellé Grade proposé | Niveau | Observations |
|------------------------------|-------------------------------|--|--------|-------------------|
| <i>M. MALOISEAUX Etienne</i> | adjoint technique territorial | adjoint technique territorial principal de 2ème classe | 1 | DOSSIER RECEVABLE |

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Boult sur Suippe, le 14 octobre 2022

Le Maire,

Christian THIEBEAUX



ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Maire de BOULT-SUR-SUIPPE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

| Agent | Libellé Grade Actuel | Libellé Grade proposé | Niveau | Observations |
|----------------------------------|--|--|--------|-------------------|
| <i>Mme REMY Catherine Sylvie</i> | adjoint technique territorial principal de 2ème classe | adjoint technique territorial principal de 1ère classe | 1 | DOSSIER RECEVABLE |

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Boult sur Suippe, le 14 octobre 2022

Le Maire,

Christian THIEBEAUX

